



Commune de Soyhières

Tél 032 422 02 27

Fax 032 422 02 53

administration@soyhieres.ch

Assemblée communale ordinaire

Les ayants droit de la commune municipale de Soyhières/les Riedes-Dessus sont conviés à une assemblée communale ordinaire :

**Mardi 29 septembre 2020 à 20h00,
à « La Cave »**

Ordre du jour :

1. Ratifier le procès-verbal de la dernière Assemblée du 03.03.2020
2. Discuter et voter le crédit de Fr. 36'000.00, pour le mandat d'étude régionale liée à l'alimentation en eau potable des communes du Haut-Plateau à répartir entre toutes les communes concernées sous déduction des subventions.
3. Prendre connaissance et approuver les comptes 2019 et voter les dépassements budgétaires.
4. Informations communales.
5. Divers.

Le Conseil communal

Les documents concernant les comptes seront disponibles sur le site internet et à la commune dès le 18 septembre prochain au plus tard.

Important : nous rappelons la teneur de l'article 27, al. 2 du règlement d'organisation qui prévoit que le procès-verbal de la précédente assemblée est à disposition des citoyens qui désirent le consulter. Les demandes de compléments ou de rectifications doivent parvenir, par écrit au Secrétariat communal au plus tard **la veille de la prochaine assemblée.**